

Projet 1 : Le discours objectif**Séquence 2 : le texte démonstratif**✓ **Qu'est-ce qu'un texte démonstratif ?**

Il s'agit d'un texte dans lequel l'auteur démontre = prouve un fait scientifique ou technique en s'appuyant sur une expérimentation (Expérience scientifique).

→ Une expérience scientifique = une expérimentation = une démonstration.

✓ **Quelles sont les étapes de la démonstration = l'expérience ?**

- 1) La remarque « le constat ». الملاحظة
- 2) L'hypothèse. الفرضية
- 3) L'expérimentation (le protocole suivi). التجربة
- 4) La conclusion (Le résultat final). النتيجة

✓ **Les caractéristiques du texte démonstratif :**

Ce sont les mêmes caractéristiques du texte explicatif (Objectivité de l'auteur, l'emploi des procédés explicatifs, l'emploi du pronom indéfini 'on', l'emploi du présent de l'indicatif à valeur atemporelle, le respect des étapes de la démonstration scientifique, ...).

Dans le texte démonstratif, on remarque l'emploi **du mode conditionnel présent** (-r du futur + la terminaison de l'imparfait -ais, -ait, -ions, -iez, -aient). Sa valeur sert à exprimer une hypothèse.

- Genre du texte : Discours objectif.
- Type du texte : Démonstratif.
- Visée communicative : démonstrative (l'auteur explique pour démontrer/prouver un fait).
- « **Le raisonnement inductif** » :

Cas Particulier

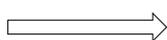


Cas Général

≠

- « **Le raisonnement déductif** » :

Cas Général



Cas Particulier